

Covid: le variant anglais alarme dans les établissements scolaires

PAR FAÏZA ZEROUALA

ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 9 JANVIER 2021

Face au variant anglais, le gouvernement ne compte pas fermer les établissements scolaires, ni renforcer à ce stade le protocole sanitaire. La communauté éducative craint que la situation ne devienne incontrôlable si le virus circule davantage chez les enfants.



Le gel hydroalcoolique est obligatoire pour les enfants lors de la rentrée des classes à Paris le 2 novembre 2020. © Quentin De Groeve / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

La diffusion du variant anglais du SARS-CoV-2, *a priori* plus contagieux, commence à inquiéter de plus en plus en France, notamment dans les établissements scolaires. Une crainte alimentée par le fait qu'à Bagneux (Hauts-de-Seine), un animateur « exerçant dans deux établissements de la ville », selon le rectorat de Versailles, testé positif au Covid-19 avant les vacances de Noël, serait le premier cas « autochtone » : il n'avait pas voyagé au Royaume-Uni, ni été en contact avec des personnes en revenant. L'Agence régionale de santé (ARS) a diligenté une enquête épidémiologique et une campagne de dépistage massive a démarré vendredi 8 janvier, qui devrait **toucher** jusqu'à 2 000 personnes. Chaque résultat positif sera analysé de façon détaillée pour détecter d'éventuels cas du variant britannique.

La maire (PCF) de Bagneux, Marie-Hélène Amiable, **interrogée vendredi par LCI**, s'est voulue rassurante sur la capacité de la ville de suivre cette campagne : « On peut accueillir beaucoup de personnes. Il y aura des équipes de l'Agence régionale de santé en nombre et j'invite prioritairement les familles et les enfants des écoles concernées à se faire tester », demande-t-elle.

« Pour l'instant, dans la dizaine de cas contacts de l'animateur, aucun n'est porteur du virus mutant mais plusieurs sont positifs au Covid », a-t-elle ajouté.

Un autre foyer épidémique avec des variants a été détecté en milieu de semaine dans un centre pour personnes âgées près de Rennes, mais l'ARS de Bretagne a expliqué avoir « été destinataire des résultats du séquençage transmis par le centre national de recherche de l'Institut Pasteur [...] qui indiquent formellement que cette souche ne correspond pas au variant britannique VOC 202012/1 ». L'agence indique poursuivre son enquête, les résultats des séquençages en cours étant attendus « d'ici le début de la semaine prochaine ».

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Ces épisodes interviennent alors qu'avant la rentrée scolaire du 4 janvier, plusieurs voix, notamment syndicales ou médicales, se sont élevées contre la reprise des cours, sachant que les vacances et les fêtes de fin d'année ont été propices au brassage des populations. Le Conseil scientifique, dans **son avis du 22 décembre**, avait prévenu d'une « possibilité de reprise incontrôlée de l'épidémie en janvier ».

Pour éviter cela, le professeur Antoine Flahault, directeur de l'Institut de santé globale de l'université de Genève, a plaidé **sur Twitter** pour décaler la rentrée scolaire de janvier : « Avec l'aggravation de la situation au UK et IRL [Royaume-Uni et Irlande – ndlr], ne commettons pas la même erreur que lors de l'arrivée de la 1ère vague en Italie, pas de procrastination en Europe : ne réouvrons pas les écoles début janv., mais vaccinons, vaccinons, vaccinons d'abord. Accélérons la vaccination. »

Quelque 12,4 millions d'élèves ont toutefois regagné leurs classes. Cela « n'aurait servi à rien » de les fermer, a rétorqué le 5 janvier Jean-Michel Blanquer, **dans un entretien** sur Europe 1. Contre les « *Cassandra* », le ministre de l'éducation nationale a déclaré : « Il ne faut pas d'emblée priver les enfants d'école alors que c'est quelque chose d'essentiel, simplement parce que l'on aurait des interrogations qui sont très discutables », en arguant du fait que les contaminations auraient jusqu'à présent été contenues.

Plusieurs acteurs portent cependant la même revendication : « *Faire toute la transparence sur les contaminations en milieu scolaire* », comme le rapporte **Le Monde**. D'autant que le protocole sanitaire à l'œuvre depuis novembre dans les établissements n'a pas été modifié après l'apparition des variants anglais et sud-africain. La cantine scolaire, par exemple, lieu où les élèves tombent le masque, nourrit l'inquiétude, même si le brassage est limité et le volume – lorsque c'est possible – aéré. La possibilité de basculer en demi-groupe pour les lycées est maintenue telle quelle, comme prévu depuis deux mois.

Le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, s'est pourtant inquiété dès le 3 janvier, dans **le JDD**, d'un rebond de l'épidémie dû à ces mutations. « *Elles toucheraient aussi davantage les jeunes, dont la possibilité de diffuser le virus pourrait être plus élevée qu'en population générale. Il faut donc qu'on soit très attentifs aux milieux scolaire et universitaire.* »

Des observateurs outre-Manche ont affirmé que ce variant pourrait circuler davantage chez les enfants – des études incontestables manquent encore sur ce point. Le ministre de la santé, Olivier Véran, a pour sa part précisé, lors de sa conférence de presse de jeudi 7 janvier, que si le virus semblait se diffuser davantage chez les enfants, il ne causait pas, chez eux, de formes plus graves du Covid-19. Il a aussi affirmé qu'« *une surveillance accrue est menée dans les écoles* ». Mais sans vraiment expliquer comment.

Le premier ministre lui a emboîté le pas, écartant pour le moment toute fermeture des écoles (celle qui avait été décidée en mars et avril lors du premier confinement). **D'autres pays d'Europe**, comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni, ont fait le choix contraire.

Pour Jean Castex, la fermeture des écoles doit être envisagée « *en dernier recours* ». « *Ma position, c'est qu'il faut vraiment que la situation sanitaire soit gravissime pour fermer des écoles, car nous savons*

que les conséquences, y compris sanitaires, sont absolument dramatiques. La dernière rentrée s'est en outre réalisée de façon tout à fait satisfaisante. »

Les syndicats enseignants, reçus jeudi 7 janvier au ministère, ont rappelé l'urgence de tester massivement au sein des établissements scolaires. « *Nous avons besoin de savoir, enfin, quel rôle joue l'école dans la circulation du virus* », a martelé Guislaine David, porte-parole du SNUipp-FSU (le premier syndicat du primaire), **dans Le Monde**.

Le gouvernement mise aussi sur le dépistage pour casser la diffusion du virus, insistant sur la disponibilité d'un million de tests antigéniques en janvier pour les élèves et personnels volontaires. Des centres de dépistage dans les établissements avec des équipes mobiles doivent également être mis en place.

Mais l'Éducation nationale parviendra-t-elle à tenir cet objectif ? **Libération** souligne que cela n'a pas été le cas jusqu'à maintenant. « *Sur le papier, c'est plutôt une avancée mais il y a un souci de taille : l'Éducation nationale semble avoir du mal à mettre en place les opérations de dépistage. Alors que le ministère dispose d'un stock d'un million de tests depuis deux mois, seulement 100 000 ont été réalisés dans les lycées d'une dizaine d'académies depuis fin novembre.* » Sans compter que les volontaires se font rares.

Dans **le Café pédagogique**, Benoît Teste, secrétaire général de la FSU, dénonce ainsi « *une gestion erratique* ». **La question du vaccin** et de sa disponibilité pour les enseignants reste encore floue, juge-t-il. « *Jean-Michel Blanquer a annoncé la vaccination des enseignants qui le souhaitent pour mars, mais l'administration parle d'avril, et on ne connaît pas la politique de priorisation qui sera retenue.* »

De son côté, Guislaine David, du SNUipp-FSU, demande que les enseignants soient vaccinés plus tôt. « *Si on se rend compte que le variant anglais est partout dans les écoles, nous demanderons à ce que les personnels de l'Éducation nationale remontent dans la liste des prioritaires.* »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.